

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 04 mai 2026 Par suite d'une convocation en date du 28 avril 2026, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 04 mai 2026 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Délibération n° 33_2026</p>	<p>Etaient présents : Alexandre BAUDET, Axel BAUDET, Aline BELOUIN, Géraldine BOCQUET, Clément BRAT, Elsa COHU, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Emilien DUPRAZ, Carole ETTORI, Nicolas GIROD, Véronique LEGENDRE, André MORARD, Dana RACINE, Sébastien REY-GORREZ Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent(s) excusé(s) : / Secrétaire de séance : Véronique LEGENDRE</p>

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Bibliothèque - La ronde des livres	1 700.00 €
Souvenir Français	100.00 €
AFN	100.00 €
Fédération Sportive des Usses	375.00 €
Stimul'Usses	100.00 €
Basket ASF Frangy	75.00 €
On s'bouge	200.00 €
Union Bouliste	100.00 €
Les barracoins	100.00 €
Les galets pour la vie	100.00 €
Donneurs de sang – région Frangy	100.00 €
Nature et terroir la Balme de Sillingy	50.00 €
Nez rouge	100.00 €
Handi Sport Reignier	<u>100.00 €</u>
TOTAL	3 300.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Véronique LEGENDRE</p>
--	---	--